

Suggestion d'itinéraire (vous marchez sous votre propre responsabilité et l'association ne saurait être mise en cause en cas d'incident)



Le chemin de Nantes à Compostelle par la côte.

Face à la cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul, prenez à droite la rue Mathelin Rodier et descendez sur le côté droit du château. Depassez l'office du tourisme (9 rue des états). Tournez à droite sur le cours Franklin Roosevelt et poursuivez jusqu'à la place du commerce. Continuez sur le quai de la Fosse.

Vous suivrez désormais le parcours de la Loire à vélo jusqu'à Coueron. Laissez sur votre gauche le pont Anne de Bretagne puis le navire escorteur Maillé Brezé et engagez-vous sur le quai Ernest Renaud puis le quai Marquis d'Aiguillon, qui se poursuit par le Boulevard de Cardiff. Au rond-point, prenez à gauche la rue Jules Launay qui prend rapidement le nom de la rue des usines. Les voies de chemin de fer sont à votre droite. Passez sous le pont de Cheviré. Aux 2 rond points qui se succèdent, continuez tout droit sur le quai Émile Cormerais (D107 puis 107A). Poursuivre sur la rue Joseph Tahet. Au rond-point prenez à gauche vers Basse-Indre. Au rond-point suivant, tournez à gauche sur le quai Henri Brunais. Après le café du port, tournez à droite dans la rue Frederic Lemoine, et de nouveau à droite dans la rue Marcel Sembat. Tournez tout de suite à gauche dans la toute petite rue des Patures. Arrivés sur la rue Jean Jaurès, tournez à gauche puis prenez la rue Jean Dayat à droite. Au rond-point, allez tout droit sur la D107. Soyez prudents sur ce tronçon qui a toutefois été bien aménagé pour la Loire à vélo. Au 3eme rond-point, prenez à gauche le Quai Jean Pierre Fougerat. Au bout du quai, engagez-vous dans la rue Albert Thomas qui se poursuit par la rue Marcel de la Provote.

Au rond-point, tournez à gauche sur le boulevard de l'océan, en direction du Bac de Coueron. Au lieu-dit Le Paradis, prenez le bac (gratuit) qui vous dépose au Pellerin.

Au Pellerin, prenez le Quai des Coteaux sur votre droite. Il se poursuit par le chemin de la Martiniere, la rue de la Tour puis la rue du Canal.

Vous voilà arrivés sur le canal de Martiniere que vous longerez sur toute sa longueur par le Nord ou le Sud de façon indifférente ; *attention toutefois à partir du lieu-dit la Roche, vous devez impérativement vous situer sur la rive sud*. A l'écluse de la Martiniere, suivez la Loire à vélo jusqu'à Paimbœuf. Longez la Loire. Poursuivre par le quai Eole, la rue des Cordiers et tout droit au rond-point sur la D77 en direction de Corsept. A la fourche, gardez votre droite puis tournez à droite sur la rue de la Houssaye où vous rejoignez la Loire à vélo : au bout de cette rue démarre la voie cyclable et piétonnière qui vous mènera jusqu'à Mindin. Au bout du sentier, prenez à droite l'avenue Bodon ; juste après être passés sous la route bleue, tournez à droite sur l'avenue de la Brière puis à gauche sur l'allée de la Loire. Après la Place Bougainville, démarre le chemin côtier : le GR8.

Vous dépasserez successivement : St Brevin, Tharon, La pointe St Gildas, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz puis les Moutiers-en-Retz et Bourgneuf-en-Retz où vous quittez notre département.

Bon chemin : Ultra et Suseia !!